

DÉLIVRANCE DES CARTES PROFESSIONNELLES AGENT IMMOBILIER

DÉLIVRANCE, MODIFICATION OU
RENOUVELLEMENT DE VOTRE CARTE
D'AGENT IMMOBILIER

*Réalisez l'ensemble de vos démarches pour obtenir
la carte professionnelle nécessaire à votre fonction*

OBJECTIFS

- Accéder à l'ensemble des informations nécessaires à la demande de votre carte
- Obtenir la **garantie que votre dossier sera bien instruit**
- Recevoir une **carte professionnelle délivrée en conformité avec la législation**

NOTRE PROPOSITION

- Un **accompagnement pour vous renseigner, réceptionner et instruire** votre dossier
- La **délivrance** de votre carte
- Le **suivi** de votre dossier

LES +

- L'assurance d'être en **conformité avec la législation**
- Le **traitement de votre dossier par une autorité compétente** pour la délivrance des cartes d'agent immobilier
- Un **gain de temps**



SOLUCCIO
Création-Reprise-Transmission



PUBLIC

Agent immobilier,
administrateur de bien,
syndic



TARIF

1ère demande : 160€
Modification : 68€
Renouvellement : 130€

Modification ou
renouvellement de carte
avec ajout d'une nouvelle
activité : 160€



POUR ALLER PLUS LOIN

- Conseil en formalités
- Réunion d'information